

Conseil de Paris
Séance des 29 et 30 septembre 2009

Vœu présenté par Laurence Goldgrab, Gilles Alayrac, Jean-Bernard Bros et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés relatif à l'installation de bornes de recharge à destination des deux roues électriques

Considérant que la politique des déplacements de notre municipalité est d'offrir aux Parisiennes et aux Parisiens un «bouquet de mobilité» s'appuyant sur de nouveaux services, adaptés à la ville contemporaine, contre la pollution et les émissions de gaz à effet de serre ;

Considérant que nous ne pourrions inciter une partie des automobilistes à opter pour d'autres modes de déplacement seulement si nos réponses alternatives sont opérationnelles ;

Considérant que les véhicules électriques font partie de ces alternatives ;

Considérant que pour encourager le développement des véhicules électriques notre municipalité élargit aujourd'hui l'aide financière qu'elle offre déjà à l'achat de cyclomoteurs électriques, aux vélos à assistance électrique ;

Considérant qu'il y a aujourd'hui nécessité à renforcer cette aide notamment en élargissant l'offre de bornes « recharge électrique » ;

Considérant qu'en mars 2008 notre municipalité s'est fixée des objectifs ambitieux en terme d'installation de recharges électriques dans Paris, en complément des points de recharges déjà existants ;

Considérant que la future mise en place du dispositif Autolib' à Paris et dans l'agglomération parisienne offre la possibilité de mutualiser les nécessaires investissements et de mettre en place des bornes de recharges accessibles à tous les véhicules électriques sur toutes les stations du futur réseau Autolib' ;

Sur proposition de Laurence Goldgrab, Gilles Alayrac, Jean-Bernard Bros et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris élargisse l'offre de bornes de recharge actuellement existante à destination des deux-roues électriques et étudie la possibilité d'installer, dans le cadre du déploiement des stations Autolib', des bornes de recharge bénéficiant à l'ensemble des véhicules électriques, et notamment aux deux-roues électriques.